

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni exceptionnellement à l'Espace Jéliote, rue de la Poste, à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Marc OXIBAR,

Date de convocation : jeudi 2 avril 2026,
Secrétaire de séance : Dany BARRAUD

Étaient présents 72 titulaires, 1 suppléant, 2 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Pierre LENDRES, Béatrice ZAGO, Vincent CAUBET, Etienne SERNA, Michel LARQUIER, Pierre CASABONNE, Ingrid DIDIER, Julien BUREL, Amagoia CAMPET, Xavier BOISSY, Françoise ASSAD, Sébastien SARASA, Philippe VIGNEAU, Philippe BORDENAVE, Ophélie ESCOT, Yann CAMOU JUNCAS, Michel HIDALGO, Sylvie BETAT, Nathalie CORONAS, Thomas LAFFORE, Philippe SANSAMAT, Guillaume POSE, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Didier LOUSTAU, Frédéric PAULY, Cathy GARCÈS, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Lysiane PALACIN, Christophe DOUS BOURDET-PEES, Christine CABON, Bernard AURISSET, Nicole MOLUS, Christian ZAMUNER, Jean-Pierre PRULESTRET, Danièle MIRANDE-REY, Stéphanie CAZABONNE, Jean-Philippe GRUEL, Marc OXIBAR, Corinne LAGRAVE, Marie-Lyse BISTUÉ, Nicolas MALEIG, Iñaki ECHANIZ, Sami BOURI, Anne SAOUTER, Anne BARBET, Stéphane LARTIGUE, Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, Sébastien DE TRUCHIS, Flora LAPERNE, Sonia CAMPAGNE, Patrick NAVARRO, Geneviève CIMORRA, Clément SERVAT, Carole LADEUIX, Alfredo DOS SANTOS, Nadia DUPEROUSSE, Michel ADAM, Florian MIROU, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Loïc LUNION, Louis BENOIT GRACIA, Martine MIRANDE, Bruno GUITTON, Christophe GUÉRY

Suppléants : Janick ITURRALDE (suppléante de Frédéric BARATS)

Pouvoirs : Jean CONTOU CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Élodie JIMENEZ à Sébastien DE TRUCHIS

Absents : Jean CONTOU CARRÈRE, Elodie JIMENEZ

RAPPORT N° 260409-03-ADM-

ÉLECTION DES VICE-PRESIDENTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Il est précisé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président, selon le scrutin uninominal à trois tours, Vice-Président par Vice-Président.

Le Conseil Communautaire élit donc les Vice-Présidents parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Ainsi, le Président propose, dans l'ordre suivant, les candidatures de :

1er Vice-Président : Stéphane LARTIGUE
2ème Vice-Président : Lydie ALTHAPÉ
3ème Vice-Président : Louis BENOIT GRACIA
4ème Vice-Président : Sylvie BETAT
5ème Vice-Président : Claude BERNIARD
6ème Vice-Président : Anne SAOUTER
7ème Vice-Président : Pierre CASABONNE
8ème Vice-Président : Xavier BOISSY
9ème Vice-Président : Sébastien DE TRUCHIS
10ème Vice-Président : Bernard AURISSET

A l'issue des opérations de vote (cf procès-verbaux ci-joints), sont proclamés Vice-Présidents, dans l'ordre suivant :

- **1er Vice-Président : Stéphane LARTIGUE**
- **2ème Vice-Président : Lydie ALTHAPÉ**
- **3ème Vice-Président : Louis BENOIT GRACIA**
- **4ème Vice-Président : Sylvie BETAT**
- **5ème Vice-Président : Claude BERNIARD**
- **6ème Vice-Président : Anne SAOUTER**
- **7ème Vice-Président : Pierre CASABONNE**
- **8ème Vice-Président : Xavier BOISSY**
- **9ème Vice-Président : Sébastien DE TRUCHIS**
- **10ème Vice-Président : Bernard AURISSET**

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 9 avril 2026
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé DB

Dany BARRAUD

Le Président

Signé MO

Marx OXIBAR